



(RO = régime obligatoire)

SOINS MEDICAUX	RO + MUTPIO
Médecins généralistes	100%
Médecins spécialistes	100%
Analyses, électro-radiologie	100%
Auxiliaires médicaux, kinésithérapeutes	100%
Soins externes ou ambulatoires	100%
Densitométrie osseuse non remboursée par la Sécurité Sociale	/
Densitométrie osseuse remboursée par la Sécurité Sociale	100%
Transport (accepté par la Sécurité Sociale)	100%
PHARMACIE	RO + MUTPIO
Pharmacie remboursée par la Sécurité Sociale	100%
Pharmacie non remboursée par la Sécurité Sociale (Petit appareillage pour diabète, maladie ALD... suivant liste - vaccin non remboursable otite, méningite, hépatite)	/
HOSPITALISATION	RO + MUTPIO
Forfait journalier	90 jours/an
Hospitalisation médicale ou chirurgicale	100%
Dépassement d'honoraires	/
Franchise de 18 euros sur les actes lourds	100%
Chambre particulière	30€/jour Maximum 300€/an Sauf maternité
Frais d'accompagnement (enfant de moins de 12 ans)	/
Frais d'accompagnement (personnes de plus de 12 ans)	/
OPTIQUE	RO + MUTPIO
Lunettes (monture + verres) acceptées par la Sécurité Sociale	100% Base S.S. + Forfait de 130€/an
Lentilles correctrices	Forfait de 130€/an
Chirurgie correctrice des yeux	/
DENTAIRE	RO + MUTPIO
Soins dentaires	100%
Prothèses dentaires acceptées par la Sécurité Sociale	200% (plafond annuel 1100€)
Prothèses dentaires refusées par la Sécurité Sociale ou hors nomenclature	Forfait annuel 500€/an Sur dents 11-12 21-22 31-32 41-42
Implants	150€/implant Maximum 2/an
Soins d'orthodontie acceptés par la Sécurité Sociale	100%
Traitement d'orthodontie remboursé par la Sécurité Sociale	Forfait 100€/semestre
APPAREILLAGE	RO + MUTPIO
Acoustique appareillages auditifs	/
Petit appareillage (Prothèse orthopédique, ceintures, bas à varices, appareillages divers, ...)	100%
Grand appareillage (ex : Fauteuil roulant ...)	Secours suivant devis et après accord du C.A.
CURE THERMALE	RO + MUTPIO
Cures thermales (acceptées par la Sécurité Sociale) par personne	Forfait annuel 77€/an
AUTRES BESOINS SPECIFIQUES	RO + MUTPIO
Holter tensionnel	Forfait de 30€ Maximum 1 fois/an
Médecine douce (ostéopathie, de chiropractie, d'hypnose ...) à caractère médical	/
Patch Anti-tabac (sur présentation de factures)	Maximum 100€/an
Pillule contraceptive non remboursée par la Sécurité Sociale	50% Maximum 150 €/an
Forfait dermatologie : Produits non remboursés par la Sécurité Sociale, sur prescription médicale + factures (Exclusion des produits esthétiques)	50% Maximum 150€/an
Podologie	/
Vaccin anti-grippe (sur présentation de factures)	100%
ASSISTANCE SANTE 24H/24 Tél: 0 969 322 142	oui

Les points forts de nos contrats :

Excellent compromis entre une garantie de niveau supérieur et un budget santé maîtrisé...

Nous n'intervenons pas sur les pertes consécutives au non-respect du parcours de soin, ni sur les franchises retenues par la S.S.

Tous nos remboursements sont calculés par personne, dans la limite de la dépense réelle et sur la base du tarif de responsabilité de la S.S.